



CONCRESEAL® PLASTERING

Fiche technique 06.05F

ASSISTANCE
TECHNIQUE



REVÊTEMENT ÉTANCHE À BASE DE CIMENT FINITION ET PROTECTION DU BÉTON, PRÉFABRIQUÉ ET MAÇONNERIE



Description :

CONCRESEAL® PLASTERING est un mortier à base de ciment, de charges minérales et de sable de silice de pureté et granulométrie sélectionnées, pour étancher, niveler et embellir des surfaces en béton et maçonnerie en une seule application et à une épaisseur de 3 à 5 mm.

Domaines d'application :

- Revêtement décoratif et protecteur à faible épaisseur pour des façades en béton, panneaux préfabriqués ou briques.
- Protection du béton et maçonnerie exposés à des cycles de gel-dégel, à l'érosion due à d'importants flux d'eau en STEP, barrages, canaux et pipelines.
- Protection des façades et murs de bâtiments neufs ou en rénovation en milieu marin.

- Finition intérieure de garages, sous-sols et bâtiments industriels, donne une protection et une décoration en une seule application.
- Revêtement de protection avec finition décorative de haute qualité comme étanchéité en piscines avec **MAXSEAL®**.

Avantages :

- Évite la détérioration du support en empêchant l'entrée de l'eau et les substances agressives.
- Répond à 3 fonctions : Étanche, protège et décore avec une seule application
- Haute résistance à l'abrasion.
- Perméable à la vapeur d'eau.
- Peut être en contact avec l'eau potable, n'est pas toxique, ne contient pas de chlorures.

www.tmb.ch

TMB SA Rue de Cossonay 32 Case postale 9

CH 1023 Crissier

Tél. : 021 635 77 22

Fax : 021 635 77 26

info@tmb.ch

TMB AG Filiale :

Postfach 1143

CH 9200 Gossau 2

Tél. : 071 385 97 85

Fax : 071 385 97 86

tmbag@bluewin.ch

- Excellente protection du béton au CO₂, aux chlorures, aux sulfates, aux pollutions atmosphériques et aux cycles de gel-dégel.
- Excellente adhérence au support, ne requiert pas de liant. Fait corps avec le support. Remplit et ferme tous les pores.
- Finition décorative de grande durabilité et quasiment sans entretien.
- Résistant aux rayons UV.
- Facile à appliquer : taloche, rouleau ou projection mécanique.
- Respecte le milieu ambiant : base de ciment sans solvants.

Mode d'emploi

Préparation du support :

Le support à revêtir doit être solide, ferme et sain, sans parties friables, sans laitance et le plus uniforme possible. Appliqué sur du plâtre, la résistance min. à la traction sera de 1 N/mm². Le support devra également être exempt de peintures, d'efflorescences, de particules fines, huile de décoffrage, de poussière, de plâtre, ou autres substances qui pourraient affecter l'adhérence du produit. Si préalablement, la surface avait été peinte, revêtue de chaux ou de traitements acryliques, etc., ceux-ci doivent être éliminés, en ne laissant que les résidus fortement accrochés. Le nettoyage et la préparation du support qui doit être de préférence peu absorbant, utiliser un jet de sable ou d'eau à haute pression, ne pas utiliser de moyens mécaniques agressifs. Les défauts de surface tels que trous, brèches, fissures sans mouvements, une fois ouverts à 2 cm de profondeur, seront réparés avec le mortier de réparation structurel **MAXRITE® 500** pour minimiser les dommages possibles occasionnés par la cristallisation des sels provenant du support, on peut appliquer préventivement un traitement anti-efflorescences type **MAXCLEAR® SULFAT**. Avant d'appliquer **CONCRESEAL® PLASTERING**, bien humidifier la surface et commencer l'application.

Gâchage :

Pour une application à la truelle : mélanger 1 lt. de **MAXCRYL®** et 3.5 lt. d'eau par 25 kg de **CONCRESEAL® PLASTERING**.

Pour une application par projection : mélanger 2 lt. de **MAXCRYL®** et 4,5 lt. d'eau par 25 kg de **CONCRESEAL® PLASTERING**.

Utiliser de préférence un malaxeur mécanique à rotation lente (400-600 rpm). Mélanger pendant env. 2 minutes jusqu'à obtention d'une masse homogène et sans grumeaux. Laisser reposer 3 à 5

minutes et remélanger brièvement avant l'application.

Cette préparation est indicative et peut varier suivant la consistance désirée.

Application :

Appliquer le mortier sur le support avec une couche continue et uniforme de 1,7 kg/m²/mm, l'épaisseur **doit être entre 3 à 5 mm**, 20 à 30 minutes après l'application du mortier, procéder à la finition désirée à l'aide d'une truelle, d'une éponge ou d'une taloche. Mouiller l'ustensile choisi avec la solution de mélange, ne pas utiliser uniquement de l'eau. En cas de projection au pistolet, pulvériser de **CONCRESEAL® PLASTERING**, sur une zone couvrant entre 6 et 8 m². S'il y a des pores, s'aider d'une spatule ou d'une éponge pour introduire le produit et passer à nouveau le pistolet en gardant la même distance avec la surface, couvrir jusqu'à obtenir la texture désirée. La finition décorative en couleur peut être complétée par la gamme de couleur du revêtement acrylique **MAXSHEEN®** en version lisse ou structurée, après 3 jours. En cas d'immersion permanente ou de situation en contrepression, mettre une couche de **MAXSEAL®** ou **MAXSEAL® FLEX** avant d'appliquer **CONCRESEAL® PLASTERING**. Une fois que cette couche est sèche, après env. 7 jours, appliquer **CONCRESEAL® PLASTERING** comme finition, augmenter la quantité de **MAXCRYL®** dans le liquide de gâchage, un rapport de **MAXCRYL®**:eau de 2:1. Si les murs présentent des zones d'absorption distinctes, comme des murs en bétons poreux, il est conseillé d'appliquer une couche de base **MAXSEAL®** afin d'obtenir une surface plus régulière et homogène avant d'appliquer la finition avec **CONCRESEAL® PLASTERING**.

Conditions d'application :

Éviter d'appliquer si on annonce de la pluie, et/ou au contact avec l'eau, l'humidité, la condensation, la rosée etc., durant les 24 heures suivant l'application.

La température optimale d'application se situe entre 10°C et 30°C. Ne pas appliquer en-dessous de 5°C, ni en cas de pluie ou si la température risque d'être inférieure à 5° dans les 24 heures suivant l'application. Ne pas appliquer sur une surface gelée ou inondée.

Comme précaution, lors de basses températures, ne pas humidifier excessivement la surface. Si par contre les températures sont élevées et/ou en cas de vents forts et un taux d'humidité relativement

bas, humidifier abondamment le support avec de l'eau et utiliser **MAXCRYL®** lors du mélange avec le mortier. Éviter l'exposition directe au soleil et à la chaleur extrême (35°C).

Séchage :

Éviter le séchage rapide de **CONCRESEAL®**

PLASTERING, maintenir son humidité au moins 4 heures suivant son application, pulvériser avec de l'eau, sans laver ou alors utiliser des feuilles de polyéthylène ou de la toile de jute humide. Ne pas utiliser de produits de cure. Le temps de séchage est de minimum 7 jours (à 20°C et 50% d'H.R.). Des températures inférieures et/ou une humidité relative supérieure augmentent le temps de séchage.

Nettoyage des outils :

Tous les outils et instruments de travail peuvent être lavés uniquement à l'eau directement après utilisation. Une fois sec, il est uniquement possible d'éliminer le produit par des moyens mécaniques.

Consommation :

Env. 1,7 kg/m²/mm, la consommation peut varier en fonction de la texture, de la porosité et des conditions du support, autant que de la méthode d'application. Réaliser un essai sur site pour connaître la valeur exacte.

Indications importantes :

- Ne pas ajouter de ciments, d'additifs, de sable ou tout autre composant qui pourrait affecter les propriétés du produit.
Respecter les proportions de liquide de gâchage indiquées. Dans le cas contraire, cela peut occasionner des différences de couleur sur la surface revêtue.
- Respecter les consommations minimales et maximales recommandées

- Ne pas appliquer sur des supports hydrofugés, des matériels bitumineux, des plâtres ou des peintures.
- Utiliser les quantités recommandées d'eau de gâchage
- Respecter les consommations minimales et maximales recommandées
- En aucun cas rajouter de l'eau, ne pas gâcher plus de produit qui ne peut être appliqué dans les 20 à 30 minutes.
- Ne pas utiliser un reste de mélange pour en faire un autre.
- Pour toute application non spécifiée dans cette fiche technique ou en cas de doutes sur l'agressivité de l'eau qui peut être en contact avec le revêtement, consulter notre département technique.

Conditionnement :

Sac de 25 kg

Couleur :

Gris et blanc

Stockage et conservation :

12 mois dans son emballage d'origine fermé, sans détérioration. À conserver dans un endroit frais, sec, à l'abri de l'humidité, du gel et de l'exposition direct aux rayons du soleil à une température supérieure à 5°C.



Données techniques :

Caractéristiques du produit			
CE Marking, EN 998-1			
Description : Mortier industriel pour plâtre/pour usage courant. GP			
Prévu pour : Les façades, plafonds, piliers et murs dans les bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur.			
Apparence générale / couleur	Poudre / gris ou blanc		
Granulométrie max.	0.8 mm		
Liquide de gâchage (% du poids)	18% (Truelle) 26% (Projection)		
Liquide de gâchage. MAXCRYL:Eau (en volume)	1:3.5 (Truelle) 2:4.5 (Projection)		
Conditions d'application et séchage			
Température min. d'application sur support et ambiante	>5°C		
Attente min./max. pour finition à 20°C et 50% R.H.	20/30 minutes		
Temps de prise finale à 20°C et 50% R.H (jours)	7 jours		
Caractéristiques du mortier			
Densité du mortier sec, EN 1015-10	2.02 ± 0.10 g/cm³		
Résistance à la compression après 7 / 28 Jours, EN 1015-11	6.4 N/mm² /31.0 N/mm² – Classe CS IV		
Résistance à la flexion après 7 /28 jours	5.3 MPa (N/mm²) / 24.4 MPa (N/mm²)		
Module d'élasticité	24'500 MPa (N/mm²)		
Adhérence et résistance à la rupture EN 1015-12 (N/mm² – FP)			
Béton lisse (cisaillement)	0.80 – B		
Béton brut (Traction perpendiculaire)	0.94 – B		
MAXSEAL (Traction perpendiculaire)	0.81 - B		
Absorption d'eau par capillarité EN 1015-18	0.1 kg/m²/min ^{1/2} – Classe W 2		
Perméabilité à la vapeur d'eau EN 1015-19	<20µ		
Résistance au feu EN 13501-1	Euroclasse A1		
Résistance à l'abrasion Sable de silice comme agent abrasif	Durée (m)	Pression (kg/cm²)	Usure (mm)
	500	0.51	9.4 ± 0.5
	500	0.21	4.5 ± 0.5
	1'000	0.21	10.0 ± 0.5
Résistance à l'impact Bille en acier 1 kg	Hauteur (m)	Force (J)	Diamètre (cm)
	1.0	9.8	1.33
	1.5	14.7	1.41
	1.8	17.6	1.60
Test de vieillissement accéléré (Appréciation visuelle)	Pas de pelage, de fissuration ou de changement de couleur		
Aptitude à l'eau potable RD 140/2003 et BS 6920	Approprié		
Épaisseur / consommation			
Épaisseur min./max. recommandée par couche	3.0 – 5.0 mm		
Consommation par couche	1.7 kg/m²/mm		

Sécurité et hygiène :

CONCRESEAL® PLASTERING n'est pas un produit toxique, mais comme tous les produits élaborés avec du ciment, il est abrasif, c'est pourquoi il faut utiliser des gants en caoutchouc et des lunettes de protection lors du gâchage et de l'application. En cas de contact avec la peau, laver les zones avec de l'eau et du savon, en cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau propre mais ne pas frotter. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Consulter la fiche de sécurité de **CONCRESEAL® PLASTERING**

L'élimination du produit et des emballages vides incombent au consommateur final conformément aux réglementations officielles.



Garantie :

Les informations contenues dans cette fiche technique sont basées sur notre expérience et nos connaissances techniques, obtenues par des essais en laboratoire et de matériel bibliographique. DRIZORO® S.A.U. se réserve le droit de modification sans préavis. Toute utilisation de ces données au-delà de ce qui est précisé dans la notice ne sera pas de notre responsabilité si ce n'est pas confirmé par écrit par notre entreprise. Les données sur la consommation, la mesure et le rendement sont sujettes à variations selon les conditions et les différentes applications. Afin de connaître les données effectives, un test sur le chantier doit être effectué et il sera exécuté sous la responsabilité du client. Nous ne pouvons pas accepter une responsabilité au-delà de la valeur du produit acheté. Pour tout doute, consulter notre département technique. Cette version de fiche technique remplace la précédente.

18.12.2014

www.tmb.ch

TMB SA	Rue de Cossonay 32	Case postale 9	CH 1023 Crissier	Tél. : 021 635 77 22	Fax : 021 635 77 26	info@tmb.ch
TMB AG	Filiale :	Postfach 1143	CH 9200 Gossau 2	Tél. : 071 385 97 85	Fax : 071 385 97 86	tmbag@bluewin.ch